



Genève, le 2 mai 2023

Aux représentantes et représentants  
des médias

## **Communiqué de presse conjoint du département de la cohésion sociale, de la Ville de Lancy, de la Ville de Thônex et de la Ville de Vernier**

### **Quand la démocratie de proximité élargit son territoire d'action: le Conseil des habitant-e-s prend ses quartiers en villes de Lancy, Thônex et Vernier**

**Après une première phase pilote, de 2019 à 2021, couronnée de succès en ville de Vernier, cet outil démocratique novateur permet à toujours plus d'habitantes et d'habitants de faire émerger des idées concrètes et d'avoir un impact sur la politique communale, notamment avec le développement de nouveaux projets. Etape-clef dans l'agenda: des Assemblées constitutives, en ligne ou en présentiel, qui permettent aux habitantes et habitants de proposer des thèmes, de voter pour les deux sujets les plus importants et enfin de participer aux deux Tables délibératives de 25 personnes qui débattront des propositions qui en ressortiront. Le canton et la Confédération accentuent leurs soutiens aux communes pour toute la durée du projet (2023-2024).**

Le Conseil des habitant-e-s, version 2023-2024, peut, encore une fois, se prévaloir de partenariats ambitieux avec des autorités communales et leurs réseaux d'acteurs locaux impliqués, tout comme de collaborations avec des associations actives sur le sujet ou des organismes privés. Le dispositif de pilotage se voit également renforcé par la coordination réalisée par une équipe de l'Institut d'études de la citoyenneté (InCite) de l'Université de Genève.

Avec les soutiens marqués de Salima Moyard, Bruno da Silva, Martin Staub et Thierry Apothéloz au projet, un moment significatif, à savoir les Assemblées constitutives, aura lieu prochainement:

- A Lancy, le 31 mai 2023, de 18h00 à 21h00 à la salle communale du Petit-Lancy;
- A Vernier, du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> juin 2023, sur Conseil des habitant-e-s de Vernier - [participer.ge.ch](http://participer.ge.ch);
- A Thônex, premier semestre de l'année 2024.

### **Un bilan sur lequel continuer à bâtir**

La première édition du Conseil des habitant-e-s à Vernier s'est conclue par l'engagement des autorités à travailler sur un plan d'action se basant sur les recommandations de la population. Lors de l'Assemblée conclusive de mai 2021, les autorités verniolanes ont transmis des réponses détaillées aux quelque 140 recommandations reçues des 50 personnes participantes. La Ville de Vernier a également pris cinq engagements qui sont en cours de réalisation. Du côté des participantes et participants, deux indicateurs symbolisent le succès remporté par le dispositif: 87% des personnes actives dans les Tables délibératives

recommanderaient à une connaissance d'y participer et 87,5 % prévoient de participer d'autant plus à la vie locale après avoir intégré le projet.

Le Conseil des habitant-e-s a réussi son premier pari. Tout d'abord, il a démontré qu'avec des outils démocratiques pensés au plus près des besoins des habitantes et habitants, qui n'ont pas forcément l'habitude de la pratique politique, un intérêt renouvelé et donc une représentation plus fidèle de la diversité de la population sont possibles. Deuxièmement, la participation politique non-conventionnelle, c'est-à-dire ne nécessitant pas de droits politiques formels, permet de dynamiser l'intégration et la cohésion sociale à différentes échelles territoriales.

L'objectif est dorénavant d'inscrire ce type de démarches dans différents territoires et dans la durée, en complément des possibilités existantes. La politique c'est vous! Ces mots, symboles d'une campagne de mobilisation, donnent du sens à la coordination métier et aux soutiens financiers renouvelés que l'Etat de Genève, par l'intermédiaire du BIE, tout comme la Confédération, par l'intermédiaire de la Commission fédérale des migrations, fournissent aux communes afin d'améliorer les conditions cadres de la participation citoyenne et mettre dans les mains de leurs habitantes et habitants des moyens d'action concrets.

Pour en savoir plus, proposer, voter et participer [www.conseildeshabitants.ch](http://www.conseildeshabitants.ch)

*Pour toute information complémentaire:*

- *DCS: M. Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat, en contactant M. Henri Della Casa, secrétaire général adjoint chargé de communication, T. 022 546 54 32;*
- *Ville de Lancy: Mme Salima Moyard, conseillère administrative, en contactant Mme Myriam Halimi, chargée de communication, Ville de Lancy, T. 022 706 15 22;*
- *Ville de Thônex: M. Bruno Da Silva, conseiller administratif, T. 022 869 39 00; Mme Vanessa Dahan, cheffe du service de la cohésion sociale, T. 022 869 39 70;*
- *Ville de Vernier: M. Martin Staub, conseiller administratif, T. 079 705 80 07; M. Florian Kettenacker, chef du service de la cohésion sociale, T. 079 558 98 46.*